

Près de Brionne. Un regroupement scolaire sous haute tension

Menace de fermeture d'une classe, désaccords à la cantine, main courante déposée à la gendarmerie... Près de Brionne (Eure), un regroupement scolaire vit des moments agités.



Denis Szalkowski, ici dans une des trois classes que compte Saint-Eloi-de-Fourques.

C'est le genre de courrier que chaque maire redoute de recevoir. Au mois de janvier 2023, Denis Szalkowski a été averti par la directrice académique des services de l'Éducation nationale dans l'Eure qu'une classe était sous la menace d'une fermeture dans sa commune, à la rentrée de septembre.

Saint-Eloi-de-Fourques, qui accueille les CP, CE1 et CE2, fait partie d'un regroupement scolaire d'environ 170 élèves avec Bosrobert (maternelles et grandes sections), Saint-Paul-de-Fourques (CM1 et CM2) et Malleville-sur-le-Bec, qui ne dispose pas d'école.

« On découvre alors que le projet est de déplacer les CP à Bosrobert. Pourtant, quand on regarde nos effectifs à Saint-Eloi, on s'aperçoit qu'ils ne baissent pas », s'étonne Denis Szalkowski. Le jour même de cette nouvelle, une réunion est organisée au sein du Sivos (Syndicat intercommunal à vocation scolaire), présidé par Michel Auger, par ailleurs maire de Malleville-sur-le-Bec. « Il nous a assuré la main sur le cœur qu'il n'était au courant de rien », poursuit-il.

"La relation de confiance est cassée"

Le lendemain, Denis Szalkowski décroche son téléphone pour joindre Jean-Yves Mary, l'inspecteur de l'Éducation nationale dans la circonscription de Bernay.

Il me confirme avoir rencontré la semaine précédente M.Auger pour lui parler d'une fermeture de classe, mais il me certifie qu'ils n'ont pas évoqué l'école où cette fermeture aurait lieu

Denis Szalkowski

« Le président du Sivos n'a pas la compétence pour échanger sur ce sujet, sans concertation avec les maires concernés, d'autant plus qu'il n'a pas d'école dans sa commune », fulmine Denis Szalkowski. Et de fustiger « une dérive autoritaire de Michel Auger. La relation de confiance est cassée, je ne peux pas fonctionner avec quelqu'un qui n'est pas transparent ».

L'élu de Saint-Eloi-de-Fourques affirme avoir saisi les services de l'État pour faire annuler la décision. Dans son argumentaire, il pointe « les centaines de milliers d'euros investis » pour l'agrandissement de l'école.

L'État ne peut pas dépenser autant d'argent pour construire une classe supplémentaire et décider ensuite qu'on ne va plus s'en servir ! Ce n'est pas rationnel

« Nous avons une médiathèque et un terrain multisports auxquels on peut accéder depuis l'école, nous avons aussi un espace périscolaire, ajoute-t-il. Tous ces équipements ne sont pas à Bosrobert. »

"Aucune décision prise en catimini"

La commune de Saint-Eloi-de-Fourques serait-elle dans le viseur de l'Éducation nationale depuis la mobilisation très médiatique survenue en 2021 lorsque des parents d'élèves, soutenus par le maire, avaient bloqué l'établissement scolaire pour dénoncer

des faits de violences en classe de CP-CE1 ? « Peut-être y a-t-il un ressentiment, s'interroge Denis Szalkowski. Cela ressemble à un règlement de comptes et je ne pense pas qu'une institution doive se comporter comme ceci. »

S'il reconnaît avoir été « convoqué » par l'inspecteur de la circonscription et avoir été « averti » qu'une suppression de classe était envisagée au sein du regroupement, Michel Auger assure qu'aucune décision n'a été prise en catimini.

Je n'ai pas décidé de quoi que ce soit, je n'étais même pas destinataire du courrier annonçant la fermeture. C'était au Sivos de choisir quelle école était concernée et l'Éducation nationale aurait ensuite réparti les élèves

Michel Auger

Le problème des enfants scolarisés hors Sivos

Le président avait d'ailleurs prévu une réunion avec ses collègues maires pour en discuter, un rendez-vous annulé au dernier moment. Car une bonne nouvelle est arrivée : l'Éducation nationale a revu sa position et la fermeture n'a finalement pas eu lieu, ce dont Denis Szalkowski s'est réjoui publiquement sur les réseaux sociaux le 1er février après avoir reçu une lettre de la directrice académique, Françoise Moncada.

Alors que le couperet est passé tout près, le maire estime qu'il est urgent de mettre sur la table le dossier des enfants qui habitent Saint-Eloi, Saint-Paul, Bosrobert ou Malleville, mais qui sont scolarisés en dehors du Sivos.

J'ai enfin obtenu les chiffres que j'attendais depuis deux ans, dit-il. Il y a 21 élèves dans ce cas, c'est énorme, c'est l'effectif d'une classe ! Et sur ces 21, seulement deux font l'objet d'une dérogation en bonne et due forme avec une compensation financière. Les communes qui accueillent les 19 autres enfants sont hors la loi

[Circonscription de Bernay. 3 classes sauvées sur les 15 fermetures prévues](#)

Le sujet de la très petite enfance

Autre piste de travail pour conforter les trois écoles du regroupement scolaire, « un atout de proximité pour notre territoire » : le sujet des 0-3 ans. « Il faut réfléchir à l'offre que nous pouvons proposer aux parents sur la très petite enfance », suggère-t-il. Créer une maison d'assistantes maternelles pourrait être une réponse afin de combler un vrai manque. « L'idéal serait qu'une telle structure apparaisse à Bosrobert, pour être proche

de l'école maternelle. Mettre à disposition des locaux pourrait être une possibilité. Il faut qu'on y pense collectivement. »

Le président du Sivos, Michel Auger, partage la même vision. Voilà au moins un point d'accord entre deux hommes aux relations tumultueuses.



Michel Auger est le président du Syndicat intercommunal à vocation scolaire

"Une dérive" concernant la cantine

Tous les midis, c'est dans la salle des fêtes de Saint-Eloi-de-Fourques que les enfants du regroupement scolaire se retrouvent pour partager leur repas. La commune met cet équipement à disposition du Sivos de manière gratuite, sans convention.

Cette situation existe depuis tellement longtemps, la fusion entre notre village et le Sivos est tellement historique qu'on a fini par trouver cela normal, moi le premier. Mais les nouveaux conseillers municipaux sont tombés des nues en découvrant cela

Denis Szalkowski

Le maire veut mettre fin à ce qu'il appelle "une dérive". "On a donné de l'argent au Sivos pendant des années, mais on ne peut plus accepter que ce soit open-bar quand on voit les prix de l'énergie, lance-t-il. Nous sommes des vaches à lait, mais c'est terminé."

Cette salle d'activités, construite il y a plus de dix ans pour un coût supérieur à un million d'euros et que le maire considère comme "un projet pharaonique" porté par son pré-

décèsseur, a été financée en grande partie par des subventions publiques. "Mais l'Etat n'a jamais payé pour que cela soit une cantine", lâche Denis Szalkowski, qui supporte de moins en moins les réprimandes adressées par le Sivos. "On va jusqu'à nous reprocher de mal ranger les tables dans notre propre salle ! Personne n'a de droits sur cette salle en dehors de la commune."



La salle d'activités de Saint-Eloi sert de cantine scolaire tous les midis pour les enfants du Sivos.

Les enfants vont-ils devoir plier bagage ? Le président du Sivos reste calme.

C'est malvenu de menacer de nous éjecter. Si des subventions ont été versées pour cette salle, c'était à la condition qu'elle puisse servir pour la restauration scolaire. Et on attend toujours, depuis sept ans, que le maire de Saint-Eloi nous renvoie la convention et la signe !

Michel Auger

"Nos agents n'en peuvent plus"

Si un déménagement devenait inévitable, il faudrait se résoudre à faire déjeuner les enfants à Bosrobert en deux services, ce qui représenterait une dépense supplémentaire de 20 à 30 000 € en termes de transport scolaire. "Quel sera l'intérêt ?", s'interroge Michel Auger, qui évoque par ailleurs de "gros problèmes" entre le personnel du syndicat scolaire et la commune de Saint-Eloi-de-Fourques. Juste avant les vacances de février,

une main courante a été déposée à la gendarmerie par la responsable du site et ses trois collègues, révèle-t-il.

"Certains matins, elles retrouvent la salle dans un très mauvais état. Des dégradations sont commises la nuit, des tables sont déplacées et des choses sont renversées par terre volontairement pour nuire au travail du personnel, explique-t-il, photo à l'appui. On n'a pas de preuves sur l'auteur des faits, mais combien de personnes ont la clef de ce bâtiment ?"

Le Sivos dispose de sa propre cuisine dans la salle des fêtes, mais "du matériel disparaît parfois lorsqu'elle est louée le week-end à des particuliers, car le maire ne fait plus d'état des lieux, regrette Michel Auger. Même le ménage n'est plus fait".

Autre exemple de ce climat décrit comme vicié : "Alors que notre personnel avait l'habitude de se changer dans le vestiaire, l'armoire a été déplacée dans la cuisine. Nos agents n'en peuvent plus ", souffle le président du Sivos qui a rencontré les gendarmes vendredi 17 février.

Même le sous-préfet de Bernay m'a appelé pour savoir ce qu'il pouvait faire pour m'aider. Je lui ai demandé de raisonner Denis Szalkowski

Michel Auger

Selon lui, son collègue ne lui aurait pas pardonné de l'avoir battu pour la direction du Sivos il y a deux ans. " Je sais qu'il m'en veut pour cela ", glisse Michel Auger.